

## Il y a tout juste 1 an ce jour !

[Imprimer](#)

Création : 7 décembre 2012

### Communiqué de presse de la Députée-Échevine Valérie Warzée-Caverenne

#### « Députée fédérale depuis 1 an, quel bilan ? »

Il y a tout juste un an, le 7 décembre 2011, Valérie Warzée-Caverenne, Echevine à Hamois, prêtait serment comme Députée fédérale.

Bien qu'elle privilégie les matières traitées dans les deux commissions dont elle est membre effective, celles de la santé et de l'économie, la Députée met un point d'honneur à relayer les préoccupations de ses concitoyens. Son implication sur le plan communal, ses nombreux contacts avec les gens de terrain, son engagement pour sa région sont autant de sources d'inspiration pour son travail parlementaire.

Ce premier anniversaire, c'est l'occasion pour Valérie Warzée-Caverenne de faire un bilan du travail réalisé : 54 questions orales, dont 3 en séance plénière, 26 questions écrites et plus de 10 propositions de loi signées ou co-signées.

En matière de santé publique, les sujets abordés sont nombreux et variés : vaccination, maladies chroniques, réglementation de la profession de kinésithérapeute, questions liées au cancer, sécurité de la chaîne alimentaire (contrôles de l'Afsca, brucellose, abattages rituels) par exemple.

En commission économie, elle est intervenue au sujet du prix des matières premières, des frais bancaires, de la protection des consommateurs ou encore de la sécurité dans les autocars.

Par ailleurs, d'autres problématiques telles que la sécurité des pompiers, le transport ambulancier, les demandeurs d'asile ou encore la défense des indépendants ont également retenu son attention.

Après le questionnement, vient la concrétisation. Ainsi, la Députée-Echevine a déposé une « proposition de loi visant à **permettre aux commerces subissant des pertes de leur chiffre d'affaires suite aux travaux entrepris sur la voie publique de pouvoir déroger à la règle** de la fermeture hebdomadaire des commerces ». Sensible aux difficultés qui touchent le monde agricole, elle a déposé une proposition de loi afin de **prolonger les aides fiscales des agriculteurs**. La dernière en date a trait à la **protection du consommateur** et vise la possibilité, pour toute personne qui organise un **voyage en autocar**, de consulter une **base de données** reprenant les informations relatives aux licences, agréments et respect des normes de sécurité des autocars dits de services occasionnels.

Si Valérie Warzée-Caverenne est heureuse de poursuivre son mandat d'échevine à Hamois à l'issue du dernier scrutin communal, elle entend bien continuer à mener avec conviction et efficacité son travail parlementaire.